

**Séminaire d'Hiver 2021 : « Identification ou subjectivité ? »**

Samedi 23 janvier 2021

Intervention de **Marc Estenne**

**L'(a)corporation du nom**

Après avoir reçu l'invitation de JP Beaumont et C. Melman, j'ai rêvé que je m'adressais à vous en commençant par un « Je ne sais plus comment je m'appelle ! ». Cette formule peut faire entendre mon émoi de m'adresser à une telle assemblée mais elle fait aussi référence au changement de patronyme qui intervint à plusieurs reprises dans mon histoire familiale. Je voudrais y revenir aujourd'hui en interrogeant, à partir des ravages organiques qu'il produisit, ce qui noue nom propre, corps et jouissance. Si nous attendons légitimement de la clinique qu'elle nous enseigne, il est rare de disposer d'un matériel qui peut être partagé publiquement lorsque la question du patronyme est en jeu, pour des raisons évidentes de confidentialité. Mais bien opportunément, le fait qu'il s'agisse de ma propre histoire m'autorise à m'énoncer sur ce thème aujourd'hui devant vous.

Pour contextualiser les choses, laissez-moi commencer par quelques éléments historiques. Installée en Alsace depuis le début du 17<sup>ième</sup> siècle, ma famille paternelle est connue sous le nom de Lévy. Félix, l'arrière-grand-père de mon grand-père, a 20 ans lorsque Napoléon publie en 1808 le décret de Bayonne qui demande aux juifs de l'Empire d'adopter un patronyme fixe. Il y a dans son village de nombreux Lévy dont plusieurs décident alors d'adopter un nouveau patronyme comme Meyer, Ebstein ou Weil avec le souhait d'éviter les confusions homonymiques. C'est ainsi que Félix Lévy devient Félix Ebstein. Ma mère vient également d'une famille juive alsacienne qui s'appelle Weil. Mon père, installé en Belgique, l'épouse peu après la guerre et survient à cette occasion, ce que l'on peut repérer comme une réduplication patronymique : les deux frères Ebstein épousent quasi en même temps deux femmes qui, bien que ne se connaissant aucun lien de parenté, s'appellent toutes les deux Weil(1).

Ma sœur, mon frère jumeau et moi recevons tous les trois le patronyme Ebstein à la naissance mais mes parents qui étaient restés français décident quelques années plus tard d'introduire une

requête auprès du Conseil d'État à Paris pour les autoriser à le modifier en Estenne, ce qui intervient quand j'ai 5 ans. Leur motivation semble avoir été de se débarrasser de ce "ein" qui, prononcé avec l'accent allemand, était vécu comme une assignation à une identité germanique et/ou juive. Souhait d'adopter un nom écran de consonance française, chargé d'occulter, de camoufler ce que ce "ein" semblait révéler. Un phonème qui avait sans doute pour eux "valeur d'avertissement" comme le dit Lacan.

On attend classiquement des parents qu'ils tiennent fermement sur un certain nombre de repères qui font points fixes/traits unaires dont le nom propre n'est pas le moindre. La loi française reconnaît d'ailleurs ce qu'elle appelle le principe d'immutabilité nominale qui rend, sauf exception, tout changement de patronyme impossible. Immutabilité est un signifiant précieux mais on est en droit de se demander s'il a encore une pertinence aujourd'hui dans un monde où tout semble relever d'un choix individuel ; immutabilité apparaît bien réactionnaire et ringard quand la mode est précisément à la mutabilité et à la transition – par exemple écologique, numérique, ou encore de genre. Le changement de nom qu'opéra mon père témoigne de ce vœu d'auto-engendrement, d'être sans Autre si commun de nos jours mais mes parents qui, d'une certaine manière étaient avant-gardistes, allèrent encore un pas plus loin. Ils firent réaliser par la mairie de Lille où ils s'étaient mariés un nouveau faux livret de famille où ne figure plus que le patronyme Estenne : il y figure non seulement comme celui de mon père au moment de leur mariage, ce qui est bien sûr faux, mais aussi comme celui de son propre père. Par ce faux il effaçait le nom qu'il avait reçu mais il contrevenait de plus à l'ordonnement des générations en donnant à son propre père le nom qu'il s'était attribué, devenant ainsi le père de son père.

Mes parents ne parleront presque jamais de notre changement de nom. Cet acte – ou peut-être plutôt cet agir - ne fut accompagné d'aucun récit, bordé par aucun discours et je pris soin de le taire, de le cacher pendant très longtemps. L'énigme qui l'habitait ne fut mise au travail que tardivement dans mon analyse, sans doute parce que j'avais honte d'en parler. Quand je commençai à m'y intéresser, je découvris combien ce changement était singulier. En effet, seule une toute petite minorité (< 5%) de juifs français prirent la décision de changer de nom après la guerre, le plus souvent des immigrés récemment arrivés d'Europe centrale qui portaient des patronymes difficiles à prononcer et à orthographier. Ce qui n'était pas le cas de ma famille installée en France depuis des siècles. Alors de quoi ce patronyme pouvait-il bien être entaché pour que mes parents décident d'en changer ?

Le vœu parricide à l'égard du père fantasmé comme étant toujours trop incestueux se symbolise dans l'appropriation de son nom. Se ranger sous le symbole de ce père mort se paie pour ses descendants d'une culpabilité et d'une dette qui leur imposent des interdits, en particulier celui de la prohibition de la sexualité entre tous ceux qui portent le même nom. L'interdit de l'inceste et le départage de l'endogamie et de l'exogamie s'appuient ainsi sur l'index du nom propre. Mais que se passe-t-il dans une famille où un ancêtre a un jour décidé de changer de nom avec l'ambition d'initier une nouvelle lignée comme le fit Félix Lévy ? Dans une transmission de cet ordre, le changement de patronyme peut apparaître comme un refus de payer sa dette à l'égard de l'Autre, dette qui peut alors entacher le nouveau nom et se transmettre à travers les générations en s'alourdissant des arriérés de paiement. Le poids de ce nom peut un jour amener un des descendants à reprendre l'opération du changement patronymique comme le fit mon père, espérant sans doute dans le même mouvement effacer l'ardoise et légitimer son nom.

Je vous ai dit qu'en 1808 plusieurs familles du village de mon aïeul avaient abandonné le patronyme Lévy pour s'appeler Ebstein, Meyer mais aussi Weil. Il est dès lors possible que le mariage concomitant de mon père et de son frère avec deux femmes s'appelant Weil ait donné un appui imaginaire à un doute portant sur le fait que ces mariages, et d'autres dans des générations précédentes, aient eu lieu au sein d'une seule et même lignée, plutôt qu'au sein de lignées distinctes. À ce titre, le changement de nom pourrait être entendu comme une tentative de se défaire du "ein" (du un) de Ebstein pour introduire du deux, les deux n de Estenne. De ce point de vue, il répondrait à une motivation similaire à celle qui anima le changement de Lévy en Ebstein 150 ans plus tôt, celle de se prémunir de l'endogamie.

Habituellement, le nom changé conserve une parenté phonétique avec le nom d'origine, ce qui bien fut le cas. Il arrive aussi régulièrement que le nouveau nom soit l'anagramme de l'ancien. On ne repère pas ce jeu de la lettre dans le changement voulu par mon père mais j'ai découvert avec saisissement qu'Estenne était l'anagramme parfaite de Sennet qui est le patronyme de sa mère, ma grand-mère paternelle. Si on peut penser que le changement de nom visait à se distancier d'une filiation patrilinéaire à la signification trop incestueuse, le choix de Estenne ramenait les choses du côté d'une non-séparation d'avec la mère. Sennet peut aussi s'entendre "se naît" ce qui renvoie à nouveau à la volonté d'auto-engendrement évoquée plus tôt.

Traditionnellement le père a, ou avait devrait-on peut-être dire, la charge de transmettre la faille, la perte qui de par son rapport au langage vient le diviser et la façon dont il se débrouille avec

l'impossible inhérent à sa condition de *parlêtre*. Si le nom propre est régulièrement le lieu d'un travail de démembrement, c'est précisément parce qu'il renvoie en dernière instance à cette faille en ce qu'il n'a pas d'autre signification que celle de sa matérialité graphique, de son poids de lettres. Ou pour le dire autrement, le nom n'est pas tant celui du sujet que celui du manque d'Un pour le désigner, celui d'une faille constitutive qu'il tente d'obturer. Il identifie le sujet à une place vide, mais nommée, et porte en lui l'énigme réelle de l'origine, du désir de l'Autre.

Je vous parlais en commençant de ravages organiques. Voici de quoi il s'agit. Dans les années qui suivent l'acquisition du nouveau nom, mon père, mon frère, et le frère de mon père - qui avait aussi pris Estenne pour patronyme - développent des maladies cancéreuses graves (leucémies et tumeur cérébrale) dont ils décéderont tous les trois. Ma mère est atteinte d'un cancer du sein dont elle guérira et, des années plus tard, ma sœur développe une insuffisance rénale qui l'amènera à devoir être greffée.

Il ne s'agit pas pour moi d'établir des liens de causalité entre le changement de patronyme et le surgissement de ces affections mais d'interroger, à partir de cette histoire, ce qui lie le corps au nom. C'est bien sûr une très large question et je me limiterai aujourd'hui à quelques notations. Comme je l'ai mentionné il ne suffit pas que le nom soit donné, il faut encore qu'il soit pris, le patronyme devenant alors le nom propre du sujet. G. Pommier propose que l'appropriation du nom relève d'une incorporation signifiante, d'une *Bejahung*, qui donne au sujet un corps pulsionnel qu'il peut habiter, qui met le corps psychique à l'aplomb du corps organique. Indissociables du destin de la constellation œdipienne, la dette et la culpabilité associées par la prise du nom imposent une restriction de jouissance : le sujet doit renoncer à la jouissance incestueuse de la mère, barrer l'Autre et consentir à la jouissance phallicisée qu'inscrit en lui le nom comme pure négativité, comme pur trou. Négativité qui peut être référée au rapport que Lacan établit entre le nom propre et  $-\phi$ .

Mais que se passe-t-il quand la prise du nom n'advient pas, comme ce fut le cas dans ma famille ? Il est possible qu'une jouissance qui échappe à l'emprise de la signification sexuelle se maintienne alors inentamée. Une jouissance du corps en tant que celui-ci n'a pas encore été atteint par le signifiant, jouissance que C. Melman appelle organique et JP Lebrun unienne ou anté-phallique. Cette jouissance incestueuse de l'Autre maternel, non libidinalisée, est une jouissance de la destruction qui ne trouve sa limite que dans la mort. Ne pouvons-nous pas faire l'hypothèse que c'est bien elle qui fut à l'œuvre dans les maladies graves qui touchèrent mes

proches après notre changement de nom ? Cette nomination non marquée par un manque n'avait pas la consistance qui permet au nom propre de cerner les coordonnées de l'objet interdit, menant alors à ce que JM. Forget appelle un désamorçage de la métaphore paternelle. Ou je dirais plutôt un désamorçage de ce que JP Lebrun nomme Loi du père, cette loi par laquelle le sujet est conduit à endosser les conséquences de ce que parler implique c'est-à-dire à se vectoriser phalliquement. Vous situez bien sûr que cette opération est celle de la castration symbolique dont Lacan indique dans le tableau des manques (castration/frustration/privation) que l'agent est le père Réel et l'objet le phallus imaginaire que je viens d'évoquer.

Dans son essai *La terreur de penser*, Suzanne Ginestet-Delbreil propose que les phénomènes dits psychosomatiques ont une fonction de commémoration. Je la cite : "Plus que d'une inscription il s'agit d'une écriture dont on n'a pas le code de lecture, celle d'un patronyme perdu ou détérioré, là où le dit s'avère insuffisant à ce que s'inscrive un sujet. Il serait là pour écrire le sujet dans sa généalogie, pour commémorer un trauma de la filiation et assurer le contrat implicite qui lie l'enfant à ses parents et à l'ensemble de la famille". Proposition cohérente avec les observations que Jean Guir rapporte dans son livre *Psychosomatique et cancer* ; il y décrit la présence chez les parents de 5 enfants leucémiques de fantasmes incestueux très vivaces qui, écrit-il, se renforcent par la présence de signifiants communs aux deux lignées – des dates, des prénoms ou des phonèmes. Comme par exemple chez mes parents le *ei* présent dans Ebstein et dans Weil.

J'ai fait l'hypothèse de tels fantasmes dans ma filiation paternelle mais pas dans ma lignée maternelle qui, de ce point de vue, n'était pas en reste. Mon grand-père maternel perdit sa propre mère en bas âge et fut élevé par sa sœur aînée Renée qu'il adorait et avait investi comme une mère. Elle décéda malheureusement à 18 ans d'une tuberculose, le laissant deux fois sans mère. Lorsque sa fille aînée – ma mère – vint au monde il la prénomma Renée ; par cette nomination c'était sa mère et sa sœur tant aimées et disparues trop tôt qu'il faisait renaître, inscrivant en ma mère la confusion des générations et la non-séparation d'avec sa propre mère et sa sœur.

Mon frère atteint d'une leucémie à l'âge de 13 ans fut traité par une greffe de moelle et ma sœur par une greffe de rein bien plus tard. La première ne permit pas de le guérir mais la seconde fut un vrai succès, assurant à ma sœur une bonne santé jusqu'aujourd'hui. On ne peut pas comparer ces deux types de greffe ni les maladies pour lesquelles elles furent réalisées et de nombreux facteurs médicaux peuvent certainement expliquer leur destin différent. Je voudrais toutefois y

ajouter, sous forme d'hypothèse, un facteur d'un autre ordre : la moelle greffée à mon frère fut prélevée chez son jumeau identique, réactualisant par le mélange des corps le motif du "ein", du Uncestueux ; alors que le rein de ma sœur fut prélevé chez un donneur extérieur à la famille, réalisant une greffe exogamique.

Si mes parents trouvaient que leur nom propre avait un son trop distinctif, c'est bien à son écriture, à sa lettre qu'ils se sont attaqués, illustrant ce que Lacan dit du nouage du nom à l'écrit et plus précisément à la dimension du trait : "sa caractéristique est toujours plus ou moins liée non pas au son mais à l'écriture... Dans sa nature radicale il est de l'ordre de la lettre". Lacan a peu parlé des phénomènes psychosomatiques mais dans sa conférence à Genève en 1975 il dit en réponse à une question "Tout se passe comme si quelque chose était écrit dans le corps, quelque chose qui est écrit comme une énigme" et il ajoute "Oui le corps considéré comme cartouche, comme livrant le nom propre". Cette formulation suggère que les phénomènes psychosomatiques pourraient se lire comme l'écriture sur le corps, ou dans le corps, d'un nom crypté à la façon d'un hiéroglyphe. Le cartouche est un hiéroglyphe qui dans l'Égypte ancienne renfermait l'écriture d'un nom ou d'un surnom réservé au pharaon.

On peut aussi reprendre la question des maladies qui touchèrent mes proches en suivant ce que C. Melman avance dans sa conférence du 11 avril 2019 "Le corps sur le divan. Les pathologies minées par l'inconscient" : à savoir que certaines maladies surviennent du fait d'un défaut de la relation avec l'instance phallique, d'un défaut de vectorisation phallique, la maladie étant une tentative paradoxale de rendre présente cette instance qui manque ou, comme je le disais, qui a été désamorcée. Désamorçage qui se serait produit chez certains de mes proches suite à la triple répétition d'une négation portant sur un trait structural d'identification : le changement de Lévy en Ebstein puis celui de Ebstein en Estenne, et enfin la réalisation du faux livret de famille. J'insiste sur "certains de mes proches" parce qu'un tel désamorçage ne peut bien sûr être évoqué que comme survenant chez un sujet singulier. Avec pour effet le retour dans le Réel via les maladies et la mort de la perte qui n'avait pas été dûment symbolisée par la prise du nom.

Notre collègue Thamy Ayouch écrit à propos du changement de nom : "Il survient lorsque le sujet éprouve un refus d'identification à ce nom qui le désigne, mais ne semble plus pouvoir recouvrir sa faille constitutive. Une massive désymbolisation a lieu lorsque ce point de suture ne suffit plus à colmater la division du sujet et son manque à être, lorsque l'imaginaire de ce

nom, bruisant de ce que lui renvoie l'autre, le fige soudain et l'emprisonne. Un nouveau nom est recherché, plus adéquat à la déchirure, plus susceptible de dresser un écran face à l'angoisse de cette blessure structurelle". Il s'agit en réalité d'une suture bien précaire comme le rappelle Erik Porge qui écrit : "Si l'assemblage des lettres du nom propre est un moyen fragile pour supporter la fonction de trait unaire, cela est dû à ce que le trou est toujours là et que le nom propre n'en réalise qu'une *fausse apparence de suture* – l'expression est de Lacan - toujours prête à se découdre". Ce dont témoigne mon histoire familiale.

Cette suture n'est qu'une fausse apparence parce que, de structure, le sujet est divisé – il est coupure dans la bande de Mœbius – et que son nom est impropre à faire de l'Un. Plutôt que de produire un sujet égal à lui-même doté d'une identité substantielle, la nomination fait trou et ce trou, dans lequel vient se loger l'objet *a*, a fonction de nouage. Ou pour le dire autrement, le propre du nom est de border le trou de l'objet perdu/interdit, de faire fonction de borne littérale. Mais lorsqu'un changement de patronyme ressort d'une nomination imaginaire et vise à ce que le nouveau nom s'impose comme complétude – comme ce fut le cas pour Estenne, la vectorisation phallique que supporte la Loi du Père peut être mise en difficulté.

Après un long combat juridique au début des années 2000, certains juifs français dont les parents avaient changé de nom après la guerre ont pu reprendre leur patronyme d'origine. Je n'ai pas souhaité emprunter cette voie qui aurait été une répétition de ce que mon père avait fait. Plutôt que de changer de nom, j'ai voulu prendre celui de mon père, l'endosser en le reliant à son histoire et à ce qui avait présidé à sa difficile transmission. Je ne suis pas certain d'être parvenu à le "réduire au nom le plus commun, au signifiant quelconque" comme le propose Lacan mais j'ai fait de l'entre deux noms mon symptôme, ou plutôt mon sinthome à entendre comme ce qui serait le vrai nom propre du sujet. Ebstein et Estenne resteront à jamais dans un rapport impossible marqué par l'énigme du désir qui anima mon père dans sa décision de quitter l'un pour l'autre. Mais, quelques soient les particularités de sa transmission, le nom propre peut-il être autre chose qu'une énigme si on se rappelle que Lacan définit celle-ci comme "une énonciation telle qu'on n'en retrouve pas l'énoncé" ?